

Feuille de route de la JICA

Trajectoire des activités de développement de la JICA pour l'exercice 2013

(1) Aide en appui à la croissance économique

- Dans la zone économique asiatique, la JICA déploiera une coopération en accord avec la « stratégie de rayonnement mondial » du gouvernement japonais afin de chercher des marchés pour les produits et les technologies japonais d'exception dans des domaines tels que les infrastructures et les systèmes. Par ailleurs, au Myanmar, la JICA investira activement dans les ressources propres à développer une économie de marché plus solide.
- Dans les pays en développement, notamment les nouveaux pays émergents et les nouveaux pays à revenu intermédiaire, il sera fondamental de soutenir à la fois le développement économique et le développement social. Parallèlement à l'aide pour la croissance économique, notamment les investissements dans les infrastructures économiques et le développement institutionnel, il est important d'apporter une aide destinée à enrayer et atténuer le creusement des inégalités pour assurer la croissance stable et continue de la société. À cette fin, la JICA offrira une aide pour la mise en œuvre de mesures adaptées aux différences structurelles de chaque pays. Ces mesures permettront notamment de favoriser l'égalité des chances en matière d'éducation, de corriger les disparités entre les groupes ethniques, les régions et les sexes, d'établir des systèmes d'assurance sociale, de prodiguer des soins de santé et de dynamiser les zones rurales.
- Parallèlement aux mesures visant à réduire la pauvreté dans les pays pauvres et à faible revenu, la JICA déploiera également une aide active pour la formation de politiques économiques pour le développement de l'infrastructure économique et du secteur privé, l'établissement d'institutions, et d'autres mesures basées sur la reconnaissance du fait que la croissance économique est indispensable pour réduire les niveaux de pauvreté.

(2) Contribuer à la consolidation de la paix et à la sécurité humaine

- La JICA poursuivra l'aide accordée à l'Afghanistan, l'Irak, la Palestine et au Soudan du Sud. En collaboration avec ses partenaires de développement, la JICA fera avancer les projets d'aide aux minorités ethniques du Myanmar, la consolidation de la paix dans la région de Mindanao, aux Philippines, la stabilisation de la région du Sahel, en Afrique, ainsi que les mesures de lutte contre la pauvreté dans la région et la stabilisation des politiques et des sociétés des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient suite au Printemps arabe.
- La JICA assurera également une aide réactive pour assurer la sécurité humaine concernant les problèmes de base tels que la pauvreté, la famine, les droits humains, et la santé et l'éducation.

(3) Aide pour la réalisation des OMD et pour l'Afrique

- Au sujet des OMD, la JICA proposera en priorité une aide axée sur les résultats, principalement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, qui accusent un certain retard. Dans les autres secteurs, la JICA mettra progressivement en œuvre les mesures sur lesquelles

le Japon s'est engagé. De plus, la JICA participera activement aux discussions sur les engagements post-OMD (à partir de 2015) sur la scène internationale.

- En Afrique, la JICA poursuivra ses projets visant à atteindre les OMD tout en ayant la TICAD V à l'esprit. En plus de la réduction de la pauvreté, la consolidation de la paix et d'autres problèmes, la croissance économique de la région (doublement des revenus) devrait être ajoutée aux discussions de la TICAD. En prenant en considération le contexte régional, la JICA redoublera d'efforts pour soutenir les mesures portant notamment sur la construction des infrastructures économiques et le développement du secteur privé.

(4) Collaboration avec le secteur privé et utilisation des connaissances du Japon

- La JICA continuera de mener des projets apportant une aide directe aux activités des entreprises du secteur privé. De tels projets comprendront les investissements à l'étranger, l'aide aux infrastructures via des partenariats public-privé (PPP), les activités à la base de la pyramide (BoP), l'aide pour le développement à l'étranger des petites et moyennes entreprises (PME), des projets de coopération technique à l'initiative du secteur privé et la mobilisation de volontaires pour la collaboration avec le secteur privé.
- La JICA entend non seulement diffuser les connaissances du Japon par la coopération technique, la coopération financière et d'autres mécanismes, mais aussi assurer une coopération qui contribue à la fois au développement des pays en développement et à celui des entreprises du secteur privé. Pour ce faire, l'Agence mettra à profit les méthodes liées notamment à l'aide à la formulation des politiques gouvernementales pour les projets qui utilisent les mécanismes mentionnés précédemment, par exemple l'établissement de cadres juridiques, l'amélioration de l'environnement des affaires, la prévention des catastrophes et les mesures de lutte contre le changement climatique.
- La JICA apportera une aide faisant la démonstration des connaissances, de l'expérience en matière de développement et de la puissance logicielle accumulées par l'industrie et les secteurs public et privé japonais.

(5) Contribuer à la stratégie diplomatique du Japon

- La JICA travaillera sur les problèmes de politique qui influent directement les activités diplomatiques du Japon, notamment les stratégies pour le développement des ressources, le renforcement des capacités pour la sûreté et la sécurité maritime ainsi que le renforcement de la cybersécurité.
- Dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, la JICA continuera d'être attentive au mécanisme conjoint de crédit/mécanisme bilatéral de crédit compensatoire soutenu par le gouvernement japonais. Simultanément, la JICA apportera une aide constante aux pays en développement en utilisant les hautes technologies japonaises sobres en carbone et en renforçant les systèmes de surveillance, de notification et de vérification des émissions.
- En coopération avec l'ANASE, l'Union africaine et d'autres organisations régionales, les Nations unies et d'autres institutions internationales, la JICA mènera activement des projets stratégiques et transfrontières.